

Saint-Python & vous

Fdito

Collectivement nous avons été frappés par la violence des évènements, violence que nous condamnons fermement, qui a embrasé beaucoup de villes de notre pays fin Juin.

Au-delà de l'aspect émotionnel qu'engendre une telle situation de crise, il faut se poser les questions quant aux origines de ce phénomène inquiétant.

Nous évoquons souvent l'évolution de la société française. Elle est devenue au fil du temps plus individualiste, plus revendicative et plus laxiste. Nous sommes tous au centre de cette évolution trop souvent en spectateur impuissant.

Certaines familles ont baissé les bras ne se sentant pas concernées ou manquant de capacité d'éduquer leur famille dans le respect des règles basiques du vivre ensemble et de la responsabilité.

L'autorité ne se décrète pas, elle se construit dans le respect des autres quelles que soient leur couleur ou leur croyance.

L'éducation est déterminante dans la vie des individus depuis plusieurs décennies. Le pilier éducatif que représente l'Ecole s'est vu contraint de composer avec les attentes individuelles des familles au détriment de sa première vocation. Les parents doivent être le l'affaire de relai indispensable à cette formation tous. enseignante.

On pourrait penser que nous sommes à l'abri d'émeutes comme les banlieues viennent d'en connaître. Les désœuvrements de certains adolescents peuvent avoir de lourdes conséquences sur notre modèle de vie. Ces jeunes gens ne savent pas faire face aux enjeux auxquels ils devront s'affronter. Ils ont été trop habitués à ne pas avoir de guide pour dialoguer et doivent prendre conscience qu'ils sont acteurs de leur avenir.

On ne résoudra pas cet énorme problème de société en pensant qu'il suffit d'augmenter les effectifs des forces de l'ordre.

Il faut réinvestir pour renforcer nos institutions (Ecole, Justice, Administration, Santé, système

Social), sans tomber dans l'assistanat. Il faut aussi que nous admettions que c'est



Nous avons tous des droits mais nous avons, aussi, des devoirs. Le bien être ne peut-être que collectif, sans quoi, nous nous enfoncerons inexorablement dans l'individualisme qui alimentera le chaos exploité par les mouvements extrémistes.

Nous devons nous préparer à des efforts pour permettre à l'action publique de redonner à chacun sa dignité et à notre pays son rayonnement.

La Déclaration des Droits de l'Homme prévoit en son article 13 que la charge soit « également répartie entre les citoyens à raison de leurs facultés contributives ».

> Le Maire Georges Flamengt

Etat d'avancement des travaux de la friche SASA.

Ce projet est piloté par deux sociétés en charge du financement des travaux de construction et d'aménagement de ce site

La société Partenord Habitat est responsable de la bonne exécution de la construction des logements et de la rénovation du bâtiment existant.

NordSEM, société d'Aménagement est responsable des travaux de voirie, d'espaces verts et piétonniers et de l'implantation des réseaux divers.

Bien que notre commune ne soit en aucun cas directement impliquée dans ces réalisations, la Municipalité reste continuellement informée de l'état d'avancement de ce projet.

L'ensemble des logements serait disponible pour la location fin Février 2024.



INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE LA CLAIRE RIVIERE

Pour la rentrée scolaire 2023/2024, l'école met en place de nouvelles modalités d'inscriptions par souci d'équité.

Celles-ci ont déjà été communiquées aux intéressés.

En effet, la commune est dans l'attente de nouveaux résidents qui occuperont les logements sur l'ancien site de la SASA.

Une réunion de pré-attribution des logements aura lieu au mois de septembre 2023.

Ne connaissant pas la typologie des familles accueillies et par précaution pour ne pas avoir à refuser des enfants de Saint-Python à l'école communale, les conditions d'inscription ont donc dû être modifiées.



Personnel encadrant de la cantine et du temps périscolaire.



Pour plus d'efficacité, la Municipalité a décidé de changer son dispositif d'encadrement pour la cantine et le périscolaire à l'école en professionnalisant ce service.

Pour ce faire, le choix s'est arrêté sur l'association ARIL.

C'est une structure de services qui permet d'avoir des prestations encadrées et adaptées aux besoins.

Cette externalisation évitera notamment les problèmes de gestion des absences du personnel et rendra la prise en charge des enfants, lors de ces temps, plus efficiente.

Cantine à 1 €

Le dispositif « Cantine à 1 € » est reconduit pour l'année scolaire 2023-2024. Suite à cette mise en place, la fréquentation au restaurant scolaire s'est accentuée.

Le Conseil Municipal a décidé de conserver les mêmes conditions que pour la rentrée 2023. Les tranches relatives au quotient familial seront revues ultérieurement.

Rappel des tranches :

Quotient familial de 0 à 2 000 : 1 €

Quotient familial de 2001 à 2500 : 3 €

Quotient familial supérieur à 2500 : 3,05 €

Rappelons que suite aux informations communiquées aux familles (réunion, flyers), il faudra obligatoirement utiliser le « Portail Famille » pour effectuer les réservations de repas. Aucune autre réservation ne sera prise en compte.



N'hésitez pas à nous faire part de vos retours qu'ils soient négatifs ou positifs.



18 enfants du CM2 de la classe de M^{me} Campion ont passé avec succès le permis Internet.

Une récompense leur a été remise en présence de M. le Maire, M. Laurent Blas et le Major de la brigade de gendarmerie de Solesmes.

Félicitations à Tous.



Séjour Neige Afin de maintenir le séjour neige pour 2024, le Conseil Municipal s'est vu dans l'obligation de revoir la tarification. (voir le tableau cicontre)	Quotient Familial		
	Inférieur à 700	700 < QF < 1 000	Supérieur à 1 000
<u>Familles de</u> <u>Saint-Python</u>	89 % de Participation familiale	60 % de Participation familiale	50 % de Participation familiale
<u>Familles extérieures</u>	Participation communale de 100 €		



Association ELA « Mets tes Baskets et bat la maladie »

Le 2 juin, toutes les classes de l'école « La claire rivière » ont participé à la course en faveur de l'association « ELA ».

Une collation fut servie aux enfants sur le parcours.

Remercions nos écoliers pour leur implication.



Nettoyage des abords des propriétés

Les mauvaises herbes ont la fâcheuse habitude de s'inviter le long des façades des maisons.

Leur désherbage incombe à chaque occupant ou propriétaire.

Chaque habitant est un acteur majeur de l'image de sa commune. La propreté de la commune est l'affaire de tous.







ETAT-CIVIL

DECES

M^{me} Madeleine Gamez née Brodeaux,

le 02 Juillet 2023

Décès de Madame Gamez.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Madame Madeleine Gamez née Brodeaux à l'age de 104 ans. Cambrésis.

Mme Gamez était la doyenne de Saint-Python où que notre réconfort vont à elle y a passé la majeure

partie de sa vie avant de rejoindre il y a plusieurs années la résidence le Trèfle d'Argent à le Cateau

Notre sympathie ainsi la famille.

Horaires de l'école

Périscolaire garderie: 7h30 - 8h30

Ecole: 8h30 - 11h45 Pause méridienne

Ecole: 13h45 - 16h30

Périscolaire garderie: 16h30 - 18h00

Préservons l'EAU! Les niveaux des nappes phréatiques sont alarmants!!! Le préfet du Nord a placé les bassins de la Sambre et de l'Escaut dont nous faisons partie en alerte Les autres territoires du département sont en vigilance renforcée. Il appelle l'ensemble des utilisateurs à réduire leur consommation d'eau (arrêté préfectoral du 19 juin 2023) afin de préserver la ressource et d'éviter de prendre des décisions beaucoup plus drastiques prochainement.

www.noreade.fr, mbrigue

« Je maîtrise ma consommation d'eau potable







Fête des mères

La Municipalité pour cette année avait opté comme cadeau, une brioche confectionnée par notre boulanger local Stéphane.

280 brioches furent distribuées à cette occasion.

Fête de la musique

La fête de la musique a rencontré un vif succès le mercredi 21 Juin à la salle des fêtes de Saint-Python.

A partir de 18h30, 3 groupes : Seaned Bros, Cap'tain Boogy et Black sheep the shepherd se sont produits sur la scène piatonnaise.

L'association « Le Terrier des Arts » fut à l'origine de cet évènement festif avec la participation de l'APA et de la Municipalité. Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres belles notes de musique !





fête de l'école

Le 30 juin, nos écoliers ont été les petites étoiles du jour sous le regard émerveillé des parents.

Ces derniers étaient nombreux. Un disc-jockey a mis l'ambiance dans l'assistance.

Remercions l'association des parents d'élèves, les élus et le personnel communal pour la bonne réalisation de cette soirée.



Fête du 14 juillet

Le 13 juillet au soir, 140 personnes étaient présentes pour déguster le traditionnel cochon à la broche préparé par Alain et Geneviève Davoine, toujours aussi professionnels.

A la suite de ce repas champêtre, un feu d'artifice fut tiré par la société Catteau du Quesnoy.

Très bonne soirée festive appréciée de toutes et de tous.



Le 14 juillet, la Municipalité et l'association « APA » recevaient les associations piatonnaises pour une collation prise dans la bonne humeur, seul regret, que certaines associations ne participent pas à la vie associative de notre village.

Encore merci aux personnes qui sont intervenues pour ces événements, avant, pendant et après. Ils se reconnaitront.

L'adjoint aux fêtes et cérémonies





Fête du centre de loisirs

L'ALSH de la CCPS a à nouveau élu domicile en ce mois de juillet à l'école de la Claire Rivière de Saint-Python.

96 enfants ont partagé différentes activités et sorties (Bagatelle - parc de l'Isle St-Quentin - activités culinaires - nuitées de camping au stade communal - piscine etc ..).

Les animateurs sous la direction d'Ophélie Ego ont rendu ce centre de loisirs joyeux et festif.

Comme à l'accoutumé, la fête du centre a clôturé ces 3 semaines par un spectacle à la salle des fêtes.

La thématique de l'été 2024 était « un voyage à destination de l'île aux enfants ».

Le sourire des enfants du plus petit au plus grand a été la plus belle récompense de l'équipe d'animation.

Merci à tous ceux qui ont permis que cette fête se soit déroulée dans les meilleures conditions.



Salle des fêtes

Dans notre précédente édition nous évoquions le projet de rénovation de notre salle des fêtes qui doit subir d'importants travaux de remise aux normes.

Nous avons été avisés des participations financières de nos partenaires que nous remercions.

Le département nous attribue une subvention de 276 738 € au titre de l'ADVB (Aide Départementale Village et Bourg).

L'Etat interviendra à hauteur de 200 156 € au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Malheureusement M. le Sous-Préfet n'a pas répondu favorablement à notre dossier de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant de 101 377 €

Nous réitérerons notre demande en 2024.

Parallèlement, nous déposerons dès que possible une demande de subvention au titre du Fond Vert.

Compte tenu de ces éléments, notre plan de financement n'est pas finalisé.

De ce fait nous n'engagerons pas les travaux en 2023. Nous espérons les reporter en 2024.



Travaux rue Foch et rue de Vertain

D'importants chantiers vont être engagés par Noréade dans les rues Foch et Vertain.

En effet, les canalisations d'eau potable doivent être remplacées.

Les travaux dureront 4 mois pour chaque rue (estimation). Ils commenceront dès le 4 septembre 2023.

Ils nécessiteront la fermeture de ces artères au trafic (sauf riverains), des déviations seront installées Pour éviter de détériorer la chaussée, tout nouveau raccordement (branchement assainissement, création et suppression de gaz) ne sera pas possible pour une période de 3 ans



Il est donc recommandé pour les propriétaires envisageant des travaux de ce type de se rapprocher de la Mairie afin de les exécuter le plus tôt possible.